Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__|__|__| Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques[1] **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Point d'arrivée : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** ☐ **Non** ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.
Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.
Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	**Oui**	**Non**	**Lequel/Laquelle ?**
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☐ ☐	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☐	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☐ ☐	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☐ ☐	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☐ ☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☐ ☐	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☐ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à _____ le, _____

Signature

Annexe 2 – Plan de situation

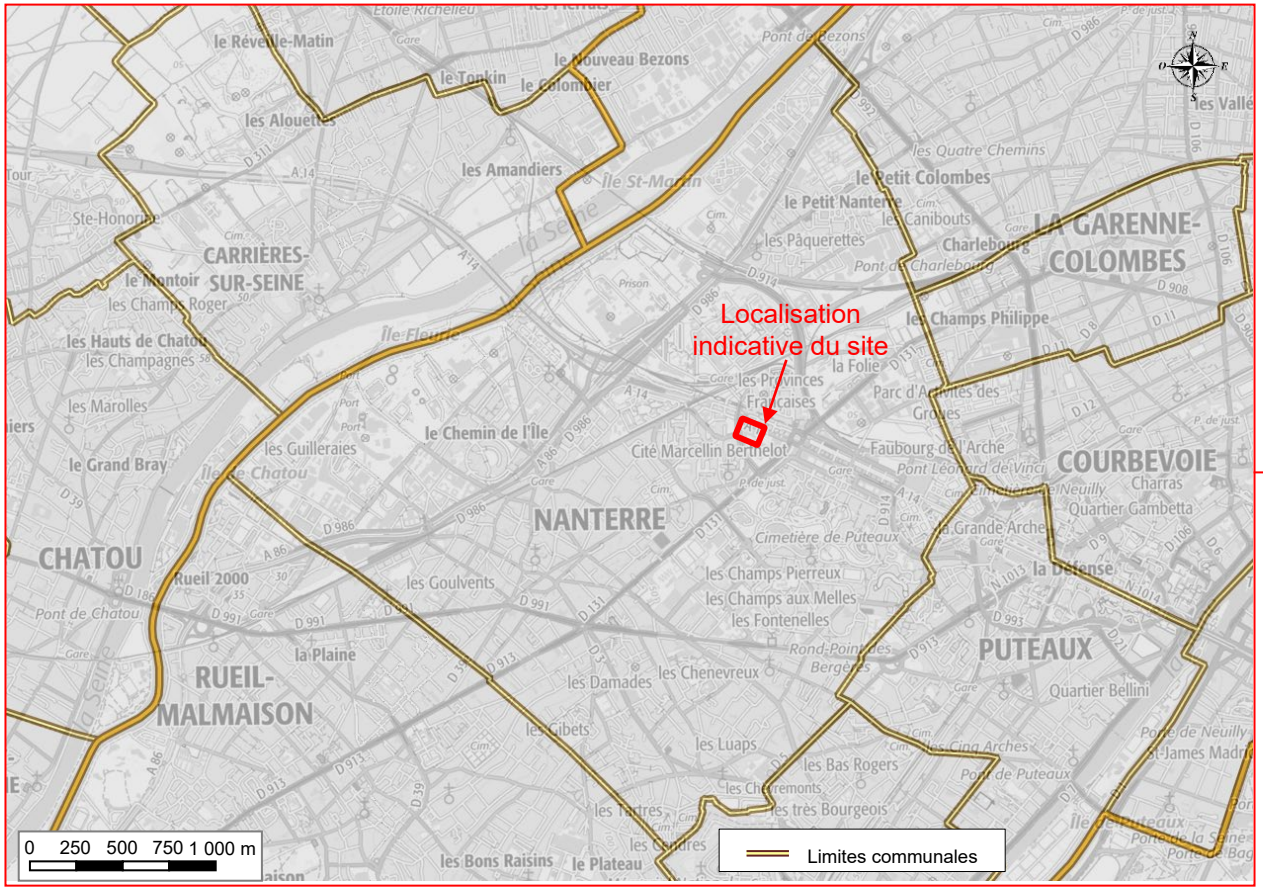

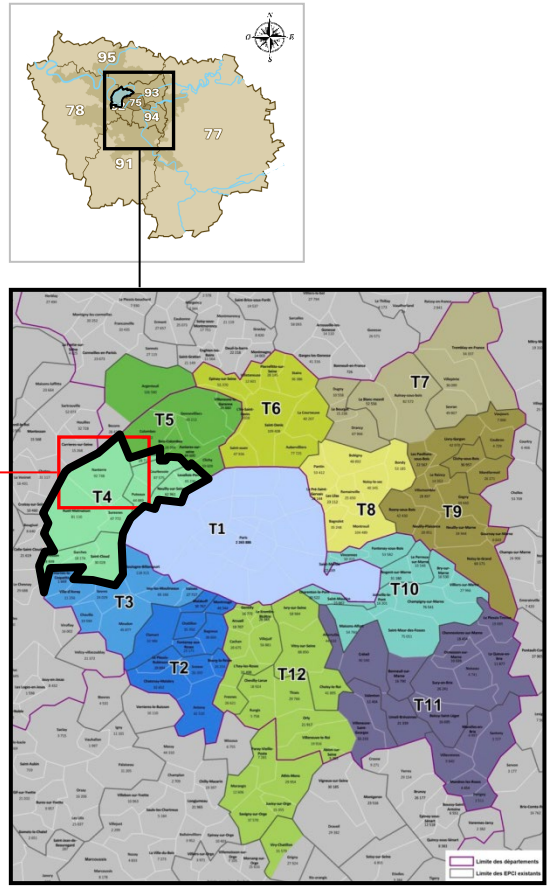

Source : GEOPORTAIL, © IGN

Le site du projet objet du présent dossier est localisé dans la partie centrale de Nanterre, commune du département des Hauts-de-Seine (92) intégrée depuis le 1er janvier 2016 dans le Territoire « PARIS Ouest La Défense ». Cet Etablissement Public Territorial (E.P.T.) a été créé dans le cadre de la mise en place de la Métropole du Grand Paris et au sein duquel la commune de Nanterre est regroupée avec 10 autres communes, à savoir : Courbevoie, Garches, La Garenne Colombes, Levallois, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes et Vaucresson. L'étendue globale de ce Territoire, dénommé initialement T4 (comme l'indique ci-avant l'illustration représentant les différents Territoires de la Métropole du Grand Paris) est d'environ 59 km² (sur laquelle la superficie de Nanterre, avec environ 12,19 km², représente environ 20,7 %).

En 2016, la population municipale de Nanterre était de 96 321habitants, soit environ 17,3 % de la population du Territoire « PARIS Ouest La Défense » (557 229 habitants).

Annexe 3.1 – Localisation du site de projet dans l'environnement et occupation

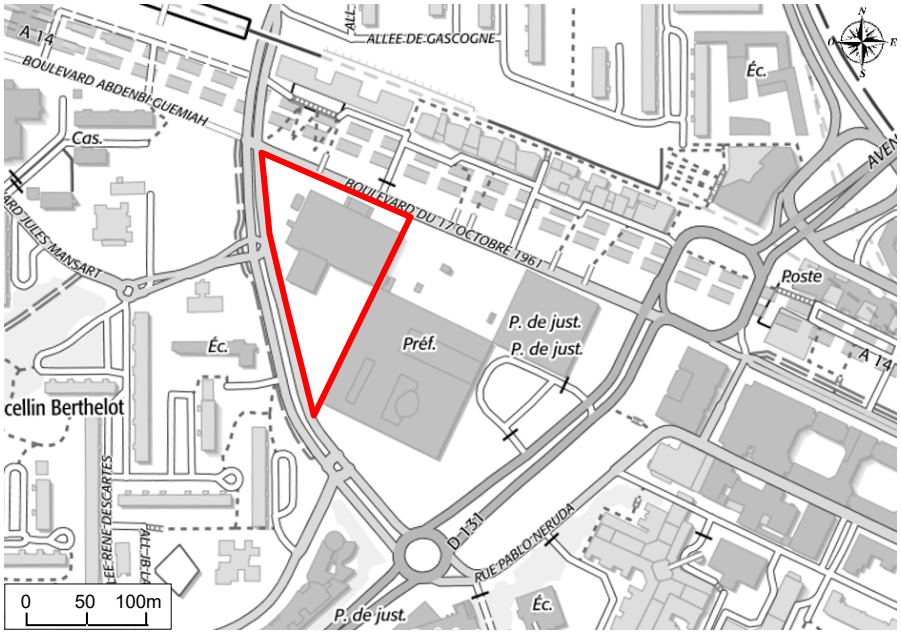

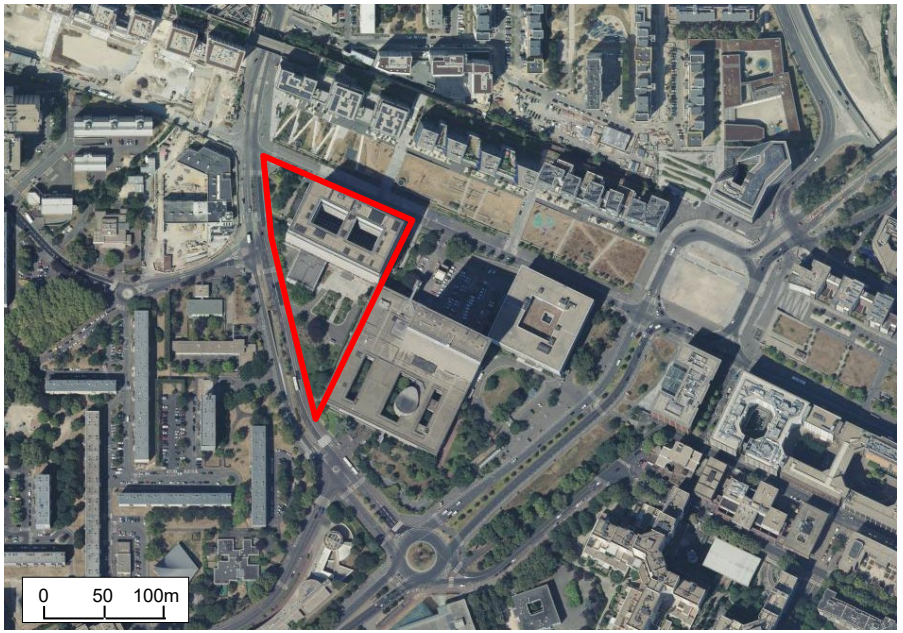

Localisé dans le prolongement Ouest du quartier de la Défense, enter les stations RER Nanterre Université et Gare de Nanterre Préfecture, le projet est délimité au nord par le Boulevard de Pesaro, à l' Ouest par le boulevard Jacques Germain Soufflot et à l'Est par les bâtiments de la Préfecture. Le site comprend aujourd'hui :

- un bâtiment qui accueillait auparavant le Conseil Général des Hauts-de-Seine (92)
- des espaces verts plantés et arborés.

Le bâtiment est aujourd'hui inoccupé, les locaux du CG92 ayant déménagé quelques mètres vers l'Est, dans les locaux de Paris La Défense Arena.

Annexe 3.2 – Prise de vue du bâtiment depuis les abords

Source : Urbaconseil, 15/11/19

Annexe 3,3 – Prise de vue intérieure du bâtiment

Jardin intérieur (vue des étages)

Grande salle

Jardin intérieur (vue du rdc)

Auditorium

Couloir entre bureaux

Hall d'entrée

Vue sur le jardin exterieur

Annexe 4.1 – Aménagement du site

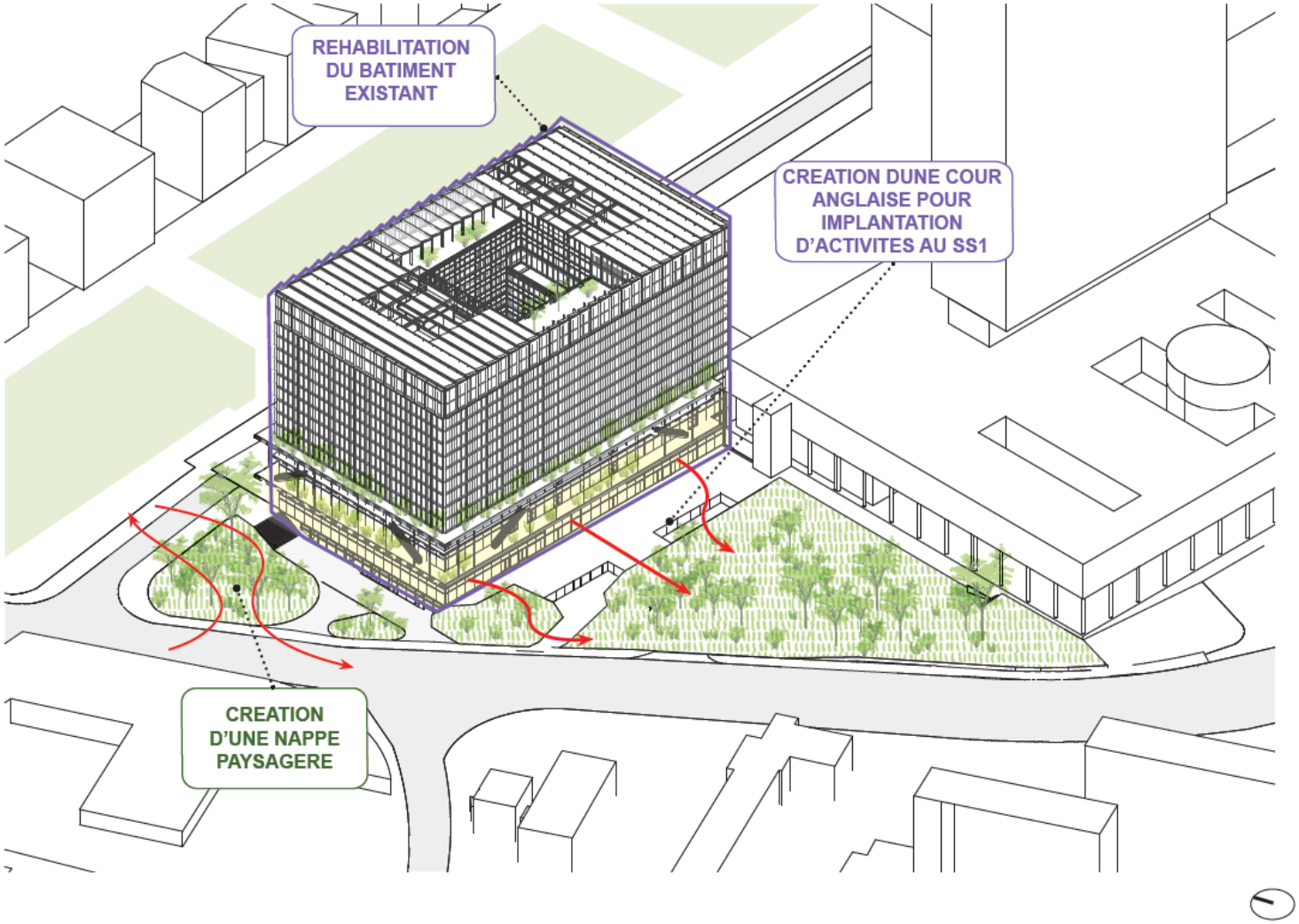

Annexe 4.2 – Principe de réhabilitation du bâtiment conservé

DEMOLITIONS / OPTIMISATIONS

CRÉATION D'UN GRAND PATIO GÉNÉREUX

Suppression du corps de bâtiment central
Les espaces vides 1, 2 et 3 (atrium et batteries d'ascenseurs) sont des volumes à valoriser

ACTIONS SUR L'EXISTANT

RATIONALISATION DE LA CONSTRUCTION

Epaississement des plateaux vers l'intérieur
Ajout de balcons extérieurs au socles

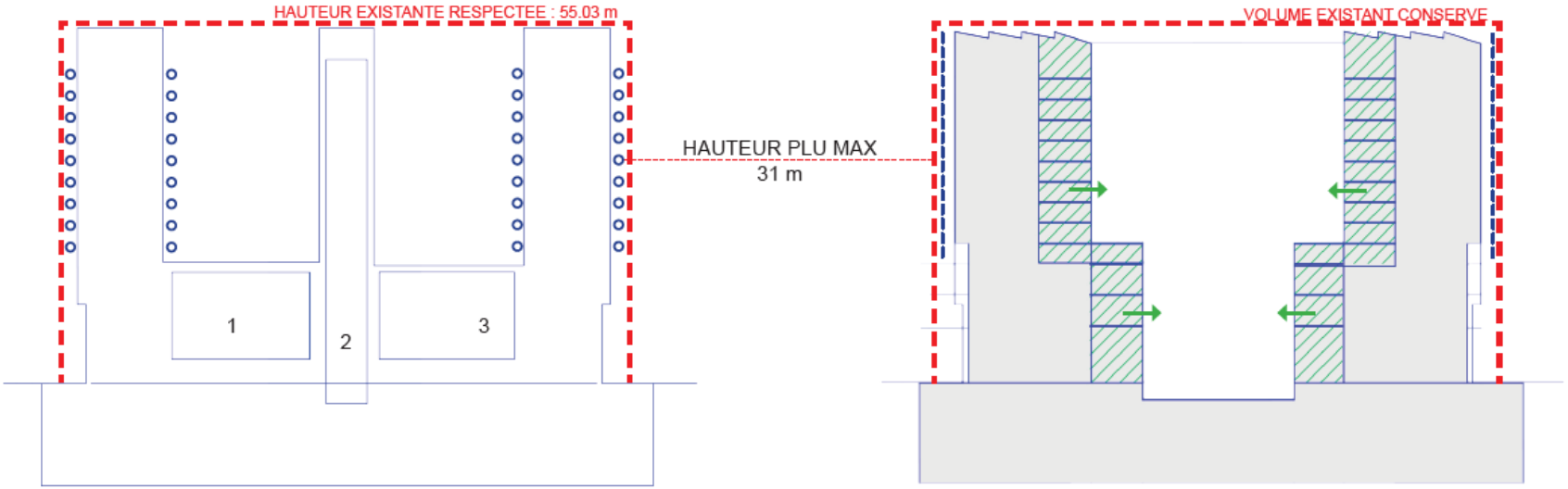

COUPE VOLUMÉTRIQUE EXISTANTE

COUPE VOLUMÉTRIQUE PROJET

Annexe 4.3 – Programmation

PROGRAMMATION

MIXITÉ AU COEUR DE L'ÎLOT

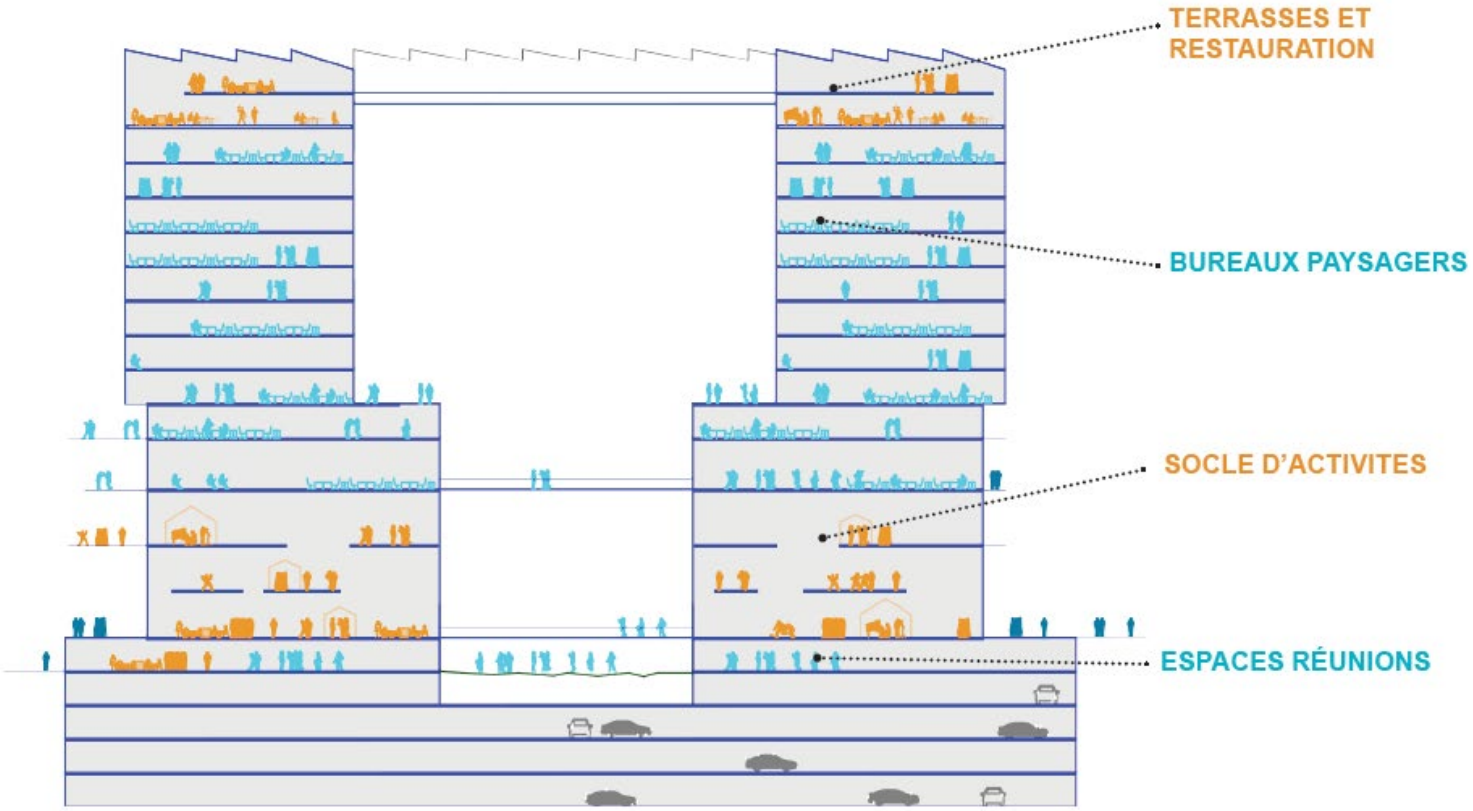

Annexe 4.4 – Végétalisation du bâti

VEGETALISATION DU BATI

CONSTRUIRE LA
CONTINUITÉ PAYSAGÈRE
AVEC LES TERRASSES

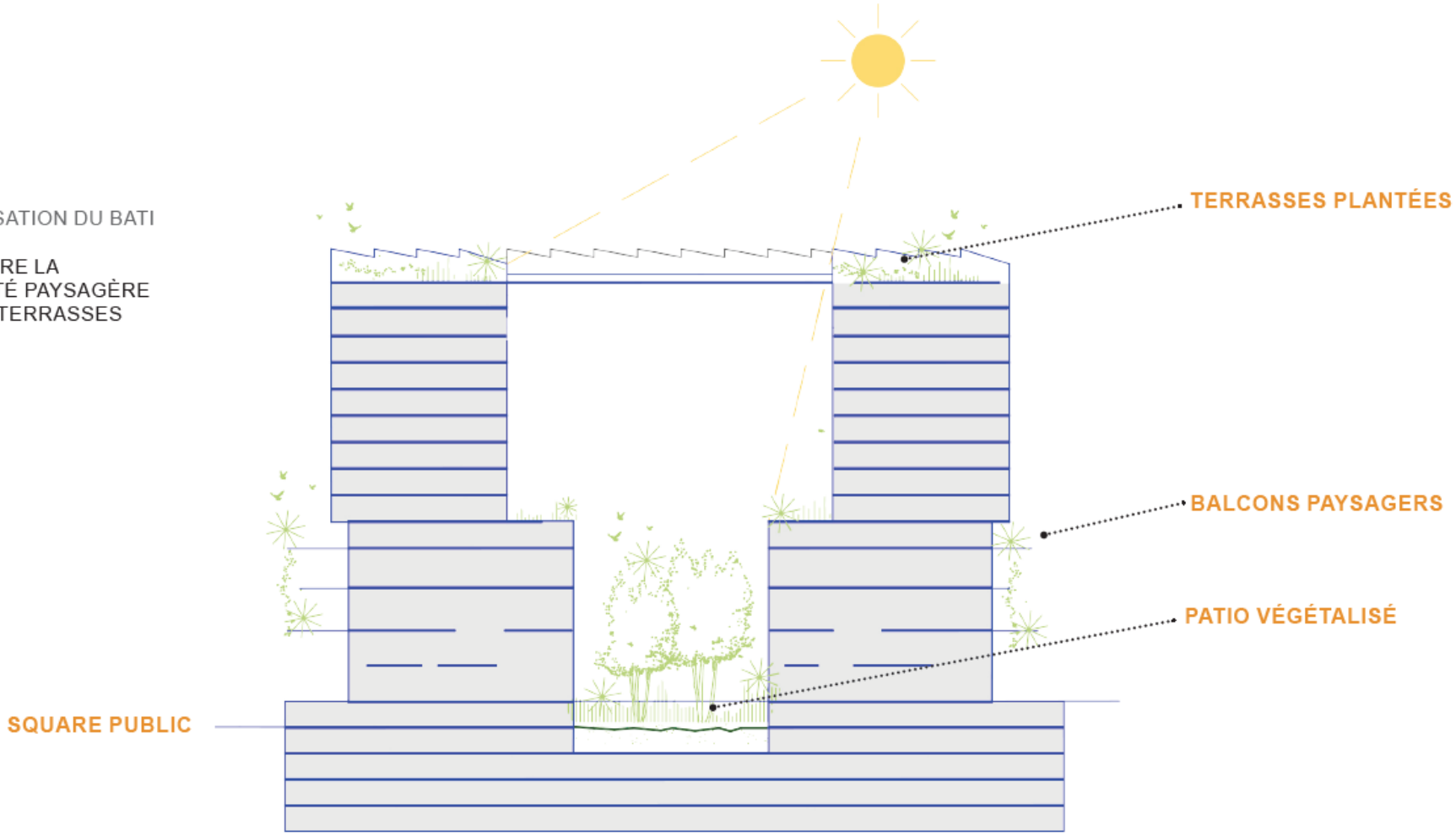

Annexe 4.5 – Végétalisation des abords

PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT I DIFFERENTES ACTIVITES LIEES AU VEGETAL SUR LE SITE

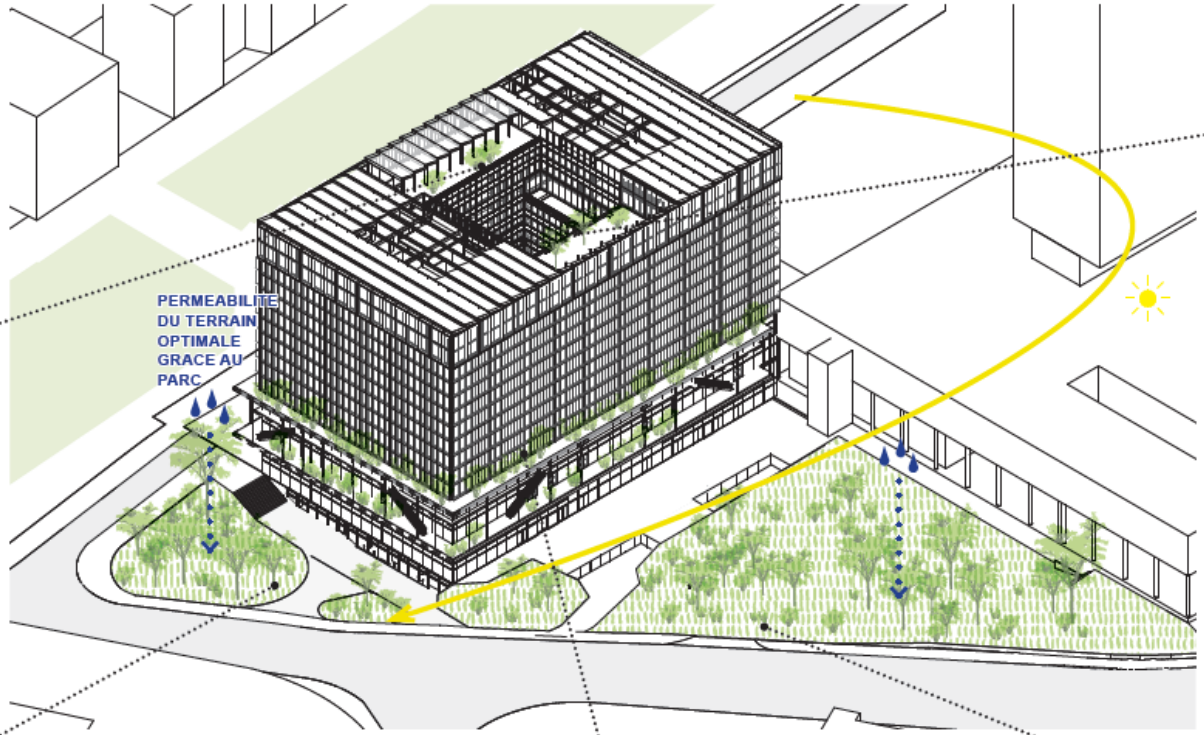

TERRASSES PAYSAGERES

ILOT DE FRAICHEUR

SQUARE
PUBLIC

BALCONS PAYSAGERS

JARDIN D'ACTIVITE

EVOLUTION DE LA SURFACE ACTIVE DU SITE

Existant

Surface totale : 13 012 m²
Surface aménagement extérieur : 7 979 m²
dont: surface minérale : 4 069 m²
surface végétale : 3 910 m²

Projet

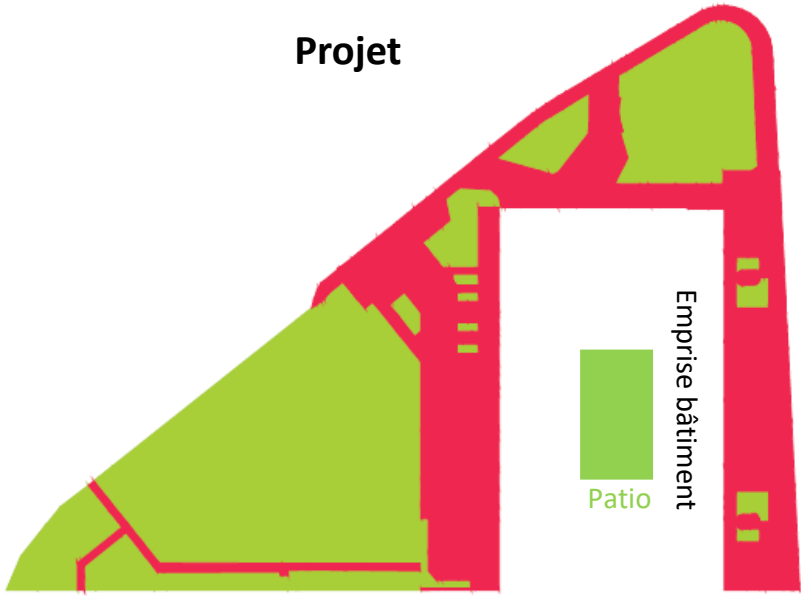

Surface totale : 13 012 m²
Surface aménagement extérieur : 7 979 m²
dont: surface minérale : 3 464 m²
surface végétale : 4 515 m²
Végétalisation dans l'emprise du bâtiment: 614 m²

Soit un gain de 1 219 m² d'espaces végétalisés

Abattement réglementaire (pluie 8 mm) : 104 m³

Abattement réalisé par les espaces verts : 31 m³

Abattement réalisé par les espaces verts : 42 m³

Annexe 4.6 – Volume existant inchangé

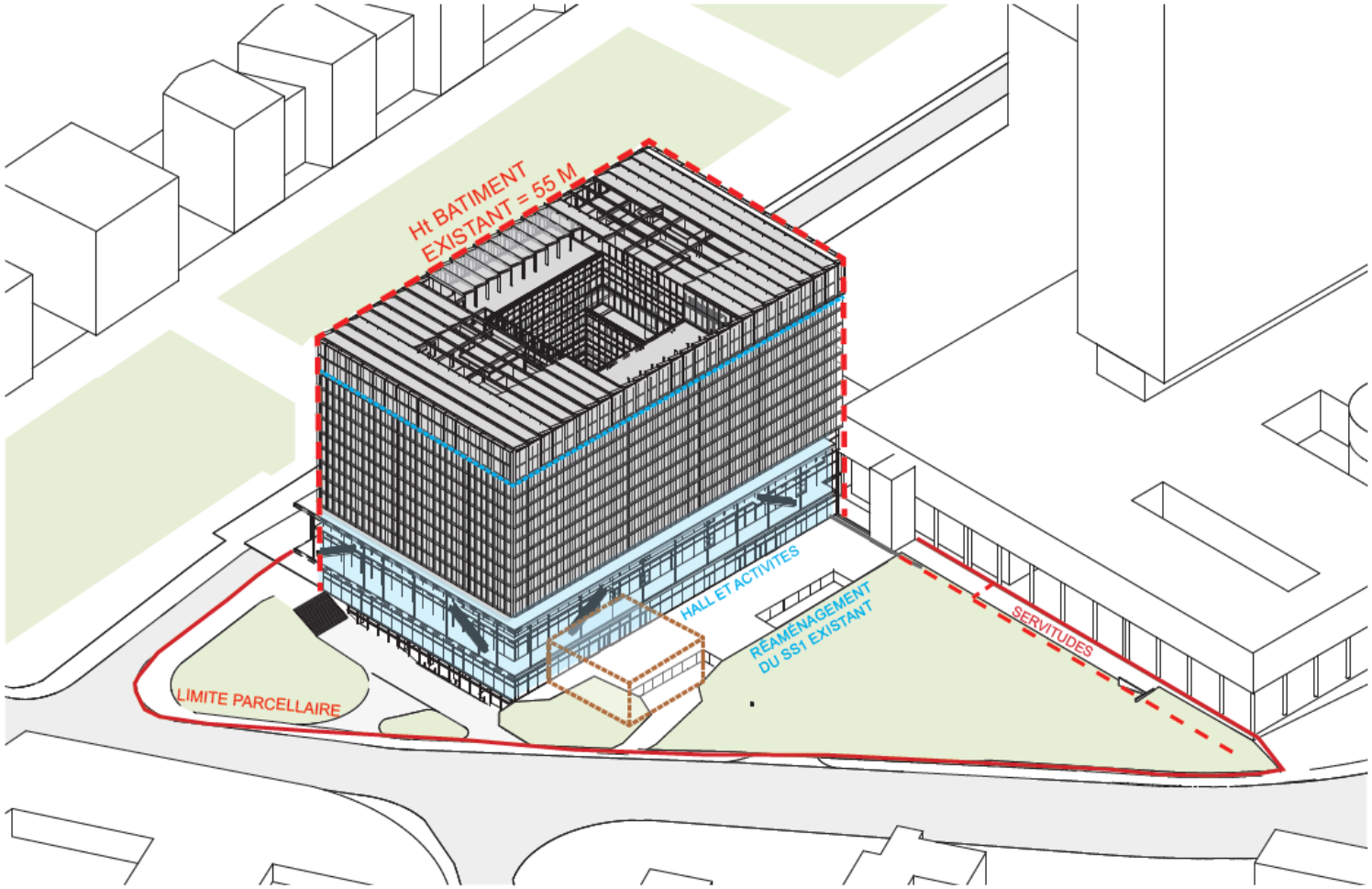

Annexe 4.7 – Insertion

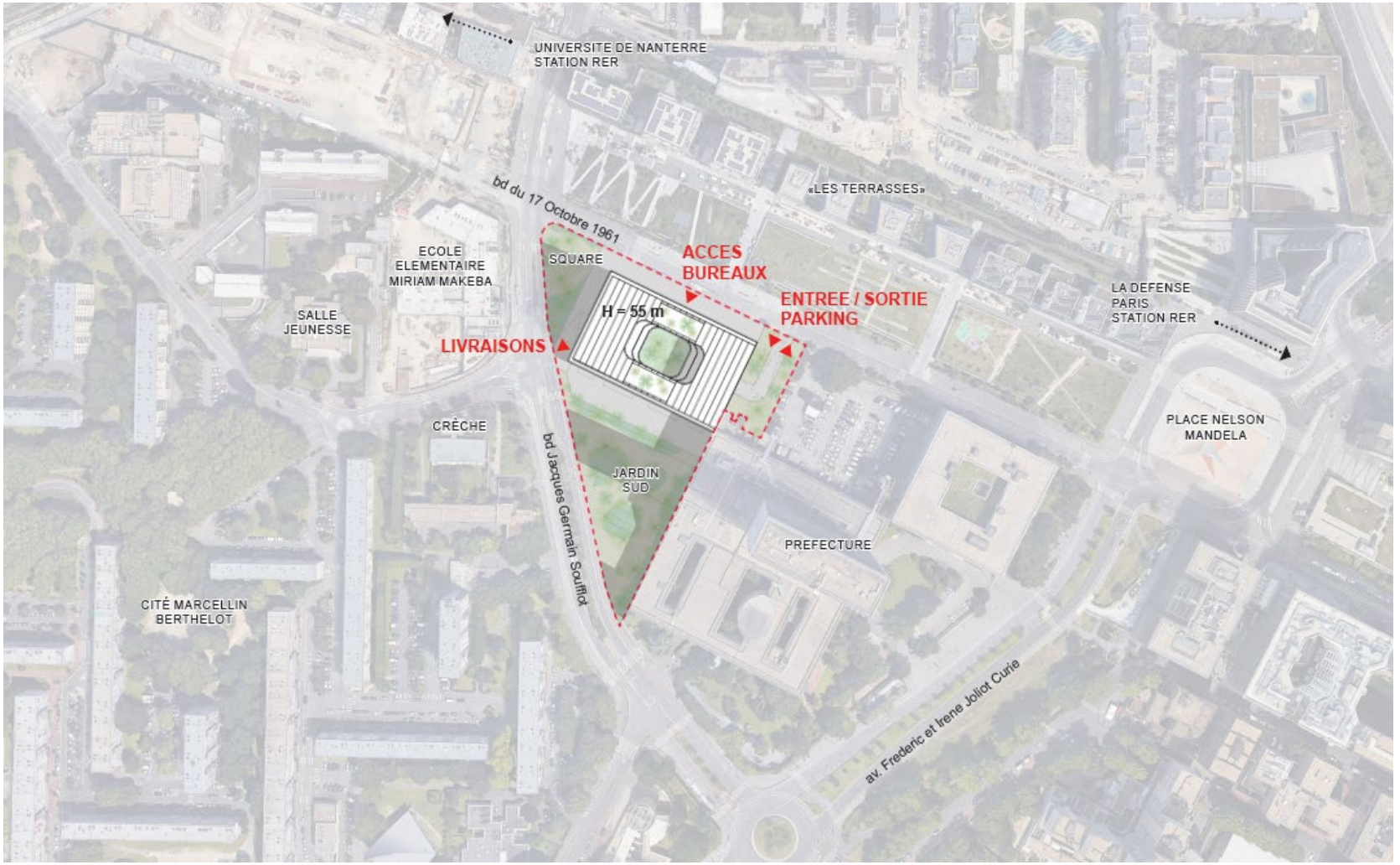

Annexe 4.8 – Plan masse

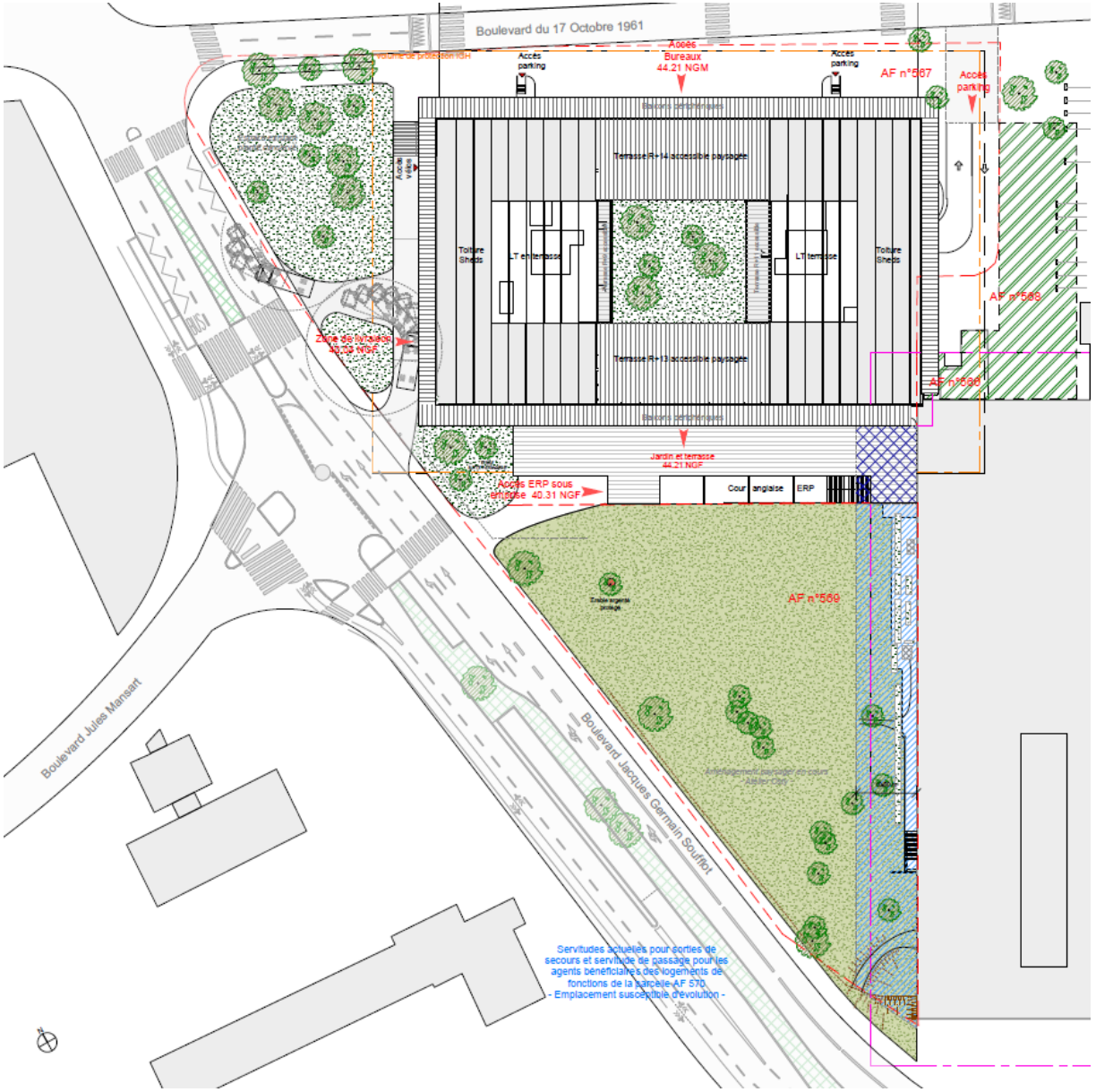

Annexe 4.9 – Coupe

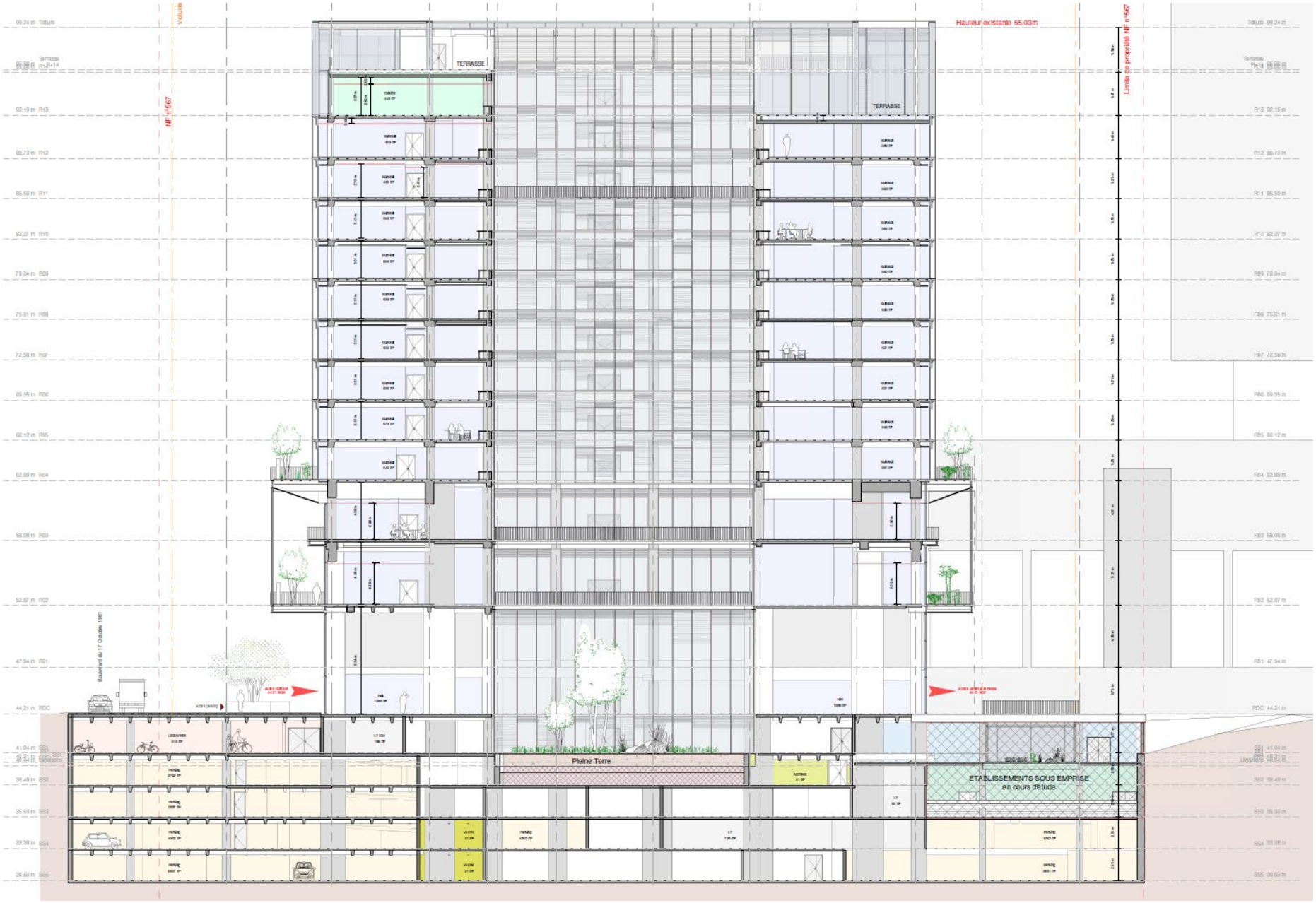

Annexe 4.10 – Perspective concours - Insertion du projet

Perspective concours - Façade ouest

Perspective concours - Façade Nord

Annexe 5 – Occupation du sol dans l'environnement du site

L'image ci-avant est extraite de l'illustration du Mode d'Occupation du Sol (M.O.S.) 2017, dernière version « à jour » de l'inventaire numérique réalisée et mise à disposition par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (I.A.U.) d'Ile-de-France sur son site Internet.

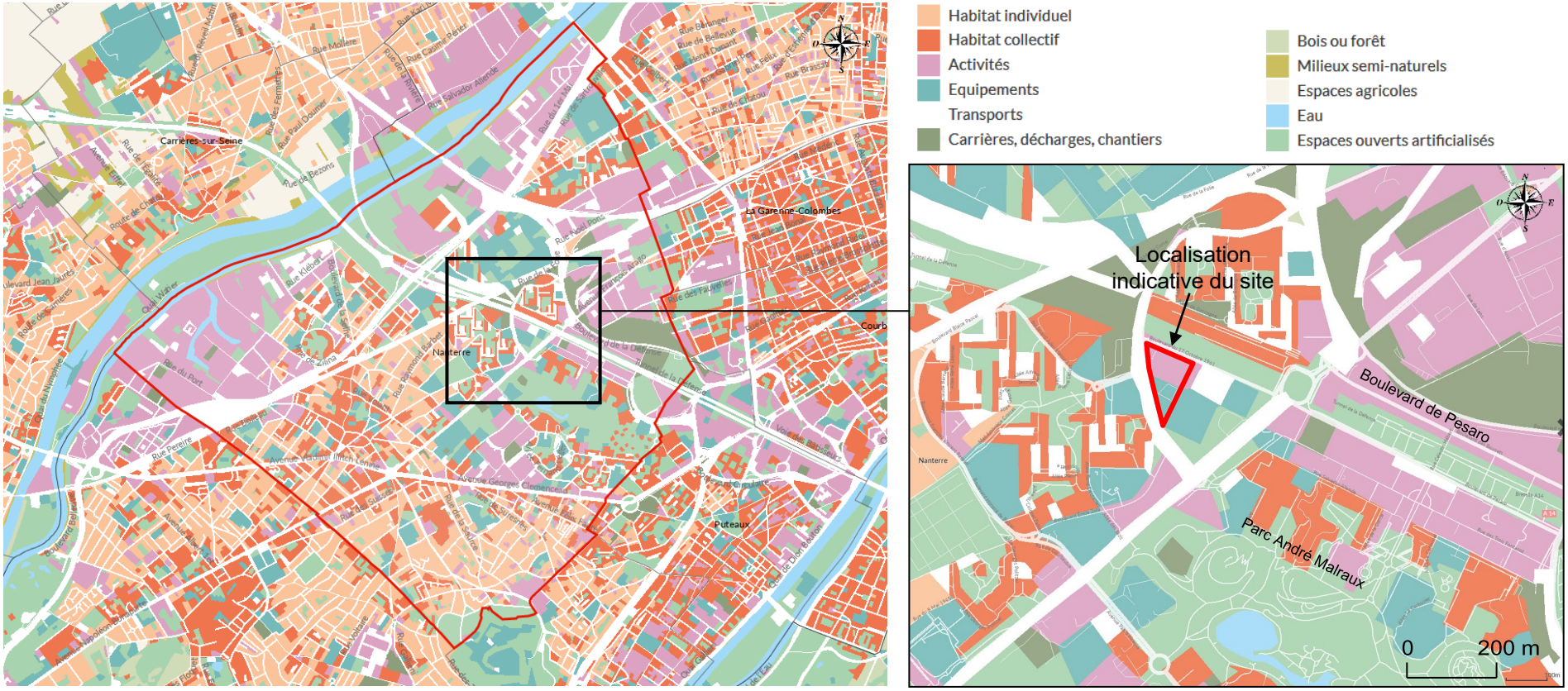

Elle montre notamment que le secteur dans lequel s'inscrit le site du projet objet de la présente demande, inclus dans le quartier de la Défense qui traversent le territoire communal, est occupé par un tissu d'activités et au sud d'équipements. Ce secteur est toutefois dans la transition entre le secteur de la Défense, a dominante activité, et les zones d'habitat, majoritairement collectif en périphérie du quartier d'affaire.

Ce secteur comprend également de nombreux espaces ouverts artificialisés au sein desquels sont qualifiés le boulevard de Pesaro, le Parc André Malraux, les espaces verts du quartier Berthelot, tous localisés sur la commune de Nanterre.

Annexe 6 – Plan de situation par rapport aux sites NATURA 2000

Des milieux d'intérêt communautaires forment le Réseau NATURA 2000 constitué de sites désignés ou en cours de désignation à la Commission Européenne au titre des Directives Européennes « Habitats » et « Oiseaux », sur lesquels s'applique une réglementation particulière. Ce sont pour la directive « Habitat » : les Sites d'Intérêt Communautaire (SIC) qui deviennent des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) dans leur forme définitive, et pour la directive « Oiseaux » : les Zones de Protection Spéciale (ZPS).
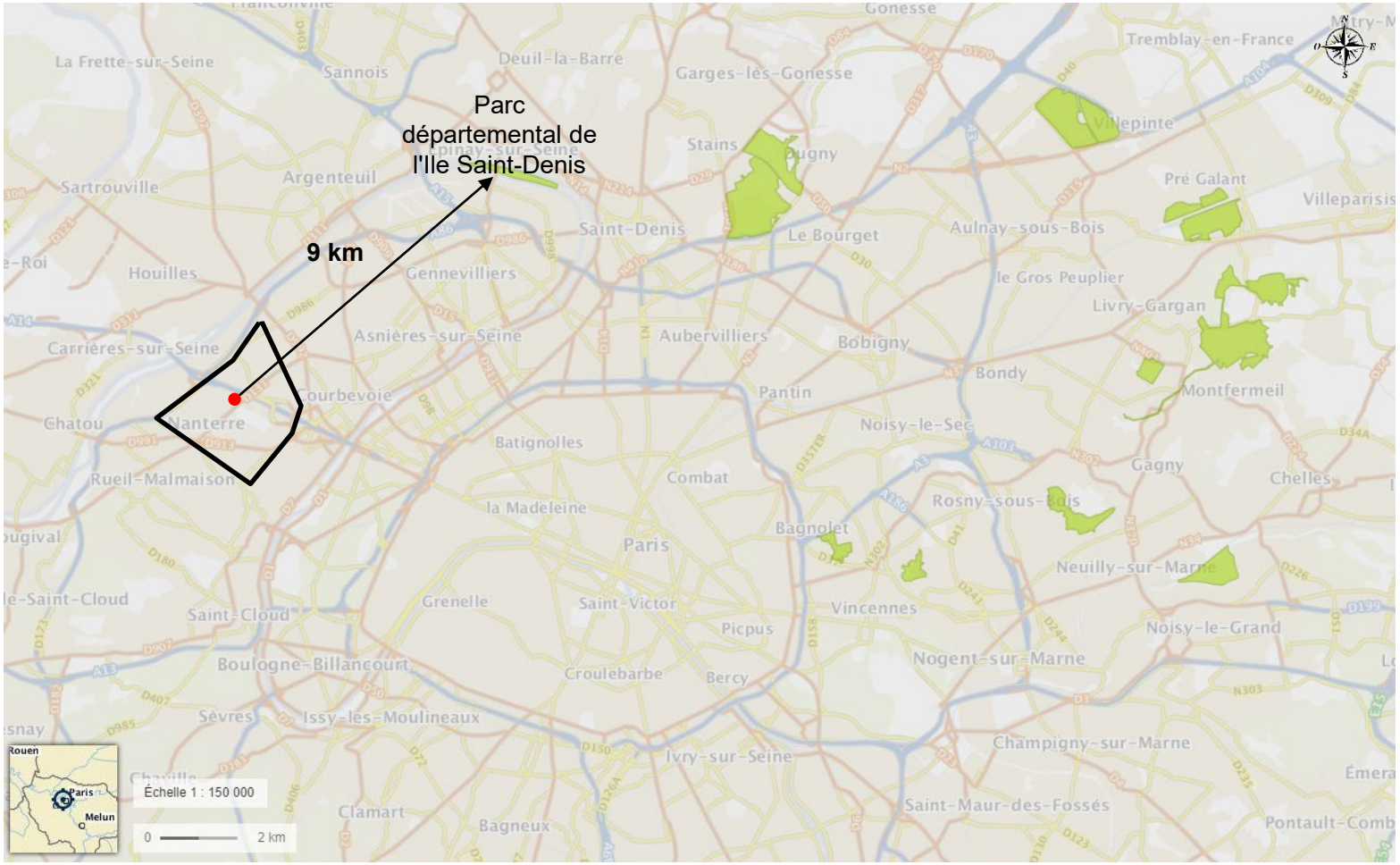
Comme le montre la carte ci-dessous, le site objet du présent dossier n'est pas localisé dans un des sites du réseau NATURA 2000. Le site le plus proche étant le Parc départemental de L'Île-Saint-Denis intégré dans la zone Natura multi-sites de la Directive Oiseaux « FR1112013 – Sites de Seine-Saint-Denis » à 9km au Nord-Est.